

ENQUÊTE PUBLIQUE –CCCSN**COMPTE RENDU D'ENTRETIEN AVEC UN ÉLU**

Entretien du mercredi 22 septembre avec Monsieur Gilles DE COL, maire de Fresney le Vieux (3^{ème} mandat) et Madame Valérie GOUNY, secrétaire de mairie (secrétariat groupé).

L'entretien est mené par Françoise Chevalier et Claude Madelaine, membres de la commission d'enquête, à la mairie de Cesny les Sources (secrétariat commun entre plusieurs communes).

I. Document d'urbanisme en vigueur sur la commune

Carte communale en date du 1^{er} février 2008

II. Evolution de la population

Aujourd'hui environ 300 habitants, 286 au recensement de 2018. Donc population stable mais devrait augmenter du fait de l'arrivée récente de nouveaux foyers sur la commune.

III. Équipements de la commune

Église, cimetière, mairie, salle de convivialité, terrains de jeux et de boules, pas de commerces. Pas d'école ; ramassage scolaire vers Barbery où sont regroupés les enfants de Barbery, Fresney le Vieux et Moulines.

IV. Zones Constructibles ou AU cf § XI évolution PLUi**V. Approvisionnement en eau potable**

Quelques soucis de pression d'eau au niveau des poteaux incendie. Le schéma directeur de la défense incendie (DI) est fait ; deux réserves d'incendie sont prévues sur le domaine public communal.

VI. Assainissement

Tout l'assainissement est assuré en collectif, principalement par la STEP implantée à Saint Laurent de Condé complétée par une STEP pour 4 logements au lieu dit le Mesnil Saulce.

VII. Traitement des eaux de pluie

RAS

IX. Emplacements réservés.

Deux ER : FV1 pour stationnement au projet de PLUi mais peut être cheminement et FV2 pour extension du cimetière.

X. Divers

XI Evolution carte communale, PLUi

- voir plan de la carte communale annoté ci dessous.

- quelques modifications à la marge sans remarque, sauf opposition au retrait de lapartie constructible pour :

1) sur la RD156 à l'entrée du village, un terrain avec deux lots dont une parcelle en cours de construction (ex indivision Joseph, parcelles cadastrales A362 en cours de modification suite division)

2) au sud de la commune un secteur mis en hameau au PLUi et qui était constructible à la CC.

La commune a déjà délibéré le 3 juillet 2020 pour demander plusieurs modifications, elle va reprendre une délibération pendant l'enquête publique notamment pour les deux points ci-dessus son maintien en Ud.

le 22 septembre 2021

F. Chevalier

